

PUBLICATION LE 17 décembre 2021

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE D'ORVILLIERS

Mme Marie FLIS - Maire
place Georges Pompidou
78910 ORVILLIERS
Tél : 01 34 87 64 21

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet **Marché public de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'espaces publics et de la cour d'école pour la commune d'ORVILLIERS (78)**

Référence 2021PI

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

DESCRIPTION Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique. Marché de Maîtrise d'Œuvre au sens de l'article R2172-1 du Code de la commande publique.
Le marché fait l'objet d'une mission témoin conformément aux articles L2431-3 puis R2431-4 et suivants du Code de la commande publique.
La présente consultation a pour objet un marché de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour l'aménagement d'espaces publics et de la cour d'école pour la commune d'ORVILLIERS(78910)
L'opération consiste en des travaux d'aménagement d'espace public :
-Requalification du centre bourg ;
-Réfection et aménagement de la cour d'école ;
-Aménagement d'un parc ludique des sports ;
Le programme annexé joint au dossier de consultation détaille l'opération de travaux projetés et son contexte.
Eléments de missions témoin : AVP ; PRO ; AMT ; VISA ; DET ; AOR et OPC
Missions complémentaires : missions d'expertise, communication publique, assistance à la constitution du contrat rural.

Forme Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 650 000 € HT
La mission de maîtrise d'œuvre débutera à la notification du marché et s'achèvera à la fin de la garantie de parfait achèvement (GPA).
Délais prévisionnels :
-Démarrage prévisionnel des travaux: Eté 2022 impérativement pour la cour de l'école
-Démarrage prévisionnel de la mission de Maîtrise d'œuvre : Fin Février 2022- début Mars 2022 (Au plus tard 10 mars 2022)

-Délai prévisionnel d'engagement du maître d'œuvre (hors garantie de parfait achèvement) :

Priorité 1 : Réfection de la cour de l'école, démarrage au cours de l'été 2022 avec la dépose complète des constructions modulaires puis la réfection et la mise en place des équipements au cours des vacances scolaires de la Toussaint.

Priorité 2 et 3 : Requalification du centre bourg et Parc Ludique
Remise des AVP pour le mois avril 2022.

-Délai prévisionnel d'exécution des travaux (hors garantie de parfait achèvement) :

Requalification du centre bourg : 3 mois

Réfection et aménagement de la cour d'école : 2 mois

Aménagement d'un parc ludique des sports : 4 mois

Le marché objet de la présente consultation n'est pas alloti et n'est pas décomposé en tranches.

L'acheteur refuse la présentation d'offres comportant une variante.

Le présent marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles ou variantes obligatoires.

Conditions relatives au contrat

Financement

Financement assuré par le budget du maître d'ouvrage et par des subventions d'organismes partenaires.

Le mode de règlement proposé est le virement administratif.

Conformément aux règles de la comptabilité publique, le délai maximum de paiement est de 30 jours.

Forme juridique

Forme juridique Sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et à la concurrence, les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement :

1. soit conjoint (lorsque chaque membre du groupement s'engage à exécuter la (ou les) prestation(s) susceptible(s) de lui être confiée(s) dans le marché)

2. soit solidaire (lorsque chaque membre du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché).

L'entreprise mandataire pour un groupement ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-10 du code de la commande publique (incluse dans le DC1).

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40 % : Critère Prix
40 % : Critère valeur technique : Adéquation de l'équipe proposée pour le projet et moyens mis en oeuvre pour la réalisation de la mission objet du marché avec références ou expériences sur des projets de complexité et de typologie similaire : 20 points - approche méthodologique et organisationnelle de la mission retenue par le candidat, les mesures de communication avec les partenaires et intervenants, la prise en compte des contraintes du site : 20 points
20 % : Délai de réalisation des études de l'AVP jusqu'à la remise du rapport d'analyse des offres des entreprises pour les travaux

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **31/01/22 à 16h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La présente consultation ne prévoit pas de visite de site.
L'acheteur prévoit de négocier, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R 2123-5 du code la commande publique.
Si l'acheteur met en œuvre les négociations, il envisage de les mener avec les 3 candidats ayant remis les meilleures offres.

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Sur AWS uniquement via l'onglet correspondance

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Versailles
56 avenue de Saint Cloud
78011 Versailles Cedex
Tél : 01 39 20 54 00 - Fax : 01 39 20 54 87
greffe.ta-versailles@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :
Comité consultatif inter-départemental de règlement amiable des différends ou litiges
Préfecture de la Région Ile-de-France
5, Rue Leblanc
75911 PARIS Cedex

Tél : 01 82 52 42 67 - Fax : 01 82 52 42 95

ccira@paris-idf.gouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus
concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Versailles

56, avenue de Saint-Cloud

78011 Versailles

Tél : 01 39 20 54 00 - Fax : 01 39 20 54 87

greffe.ta-versailles@juradm.fr

Envoi le 17/12/21 à la publication